

J'ai un enfant non-né, que puis-je faire pour lui ?

Il n'a pas pu naître
(fausse-couche, avortement, stérilet,
éprouvette ou fivette...), il attend de nous
que nous ne l'oublions pas, que nous le
retrouvions dans l'Amour, la Lumière et la Vie
et qu'enfin il reçoive la Vie divine de la Grâce
(qu'il n'a pas reçue par le Baptême)

Bienvenue dans :
<https://non-nes.com>

Ce site est fait pour vous !

*Voilà ce que, ordinairement, nous faisons
pour aider un enfant non-né :*

D'abord, je me tourne vers le Bon Dieu,
vers Jésus et son Église,
je prie pour obtenir
la grâce de l'Amour
de la vie et d'Aimer
mon enfant.

Par exemple :

Je vais à la messe, je me confesse,
je demande à un prêtre de m'aider,
je fais une offrande de messe
pour que « la vie » se rétablisse,
je fais un pèlerinage, etc.

Puis, mon enfant me devient si intime
que je finis par savoir son prénom.

Alors, avec ce prénom, je demande une messe
pour mon enfant. Par cette messe,
il est consacré pour être incorporé
à la grâce de l'Église.

Ce sera le jour de sa
messe de justification,
messe célébrée
personnellement
pour lui pour qu'il
reçoive de cette messe
sa Consécration à Dieu ;
puisque'il n'a pas reçu
la grâce du Baptême.

Nous pouvons vous aider à expliquer
votre intention de messe à votre prêtre :

<https://non-nes.com/demander-au-petre/>
<https://non-nes.com/wp-content/uploads/2016/12/ElementsOfficiels.pdf>
ou vous pouvez directement passer par l'association :
<https://non-nes.com/inscription-messe-perpetuelle/>

Et surtout !!!

**Je ne veux plus qu'il soit oublié,
J'aimerais prier avec lui chaque jour,
J'aimerais qu'il soit béni,
nourri, sanctifié, vivifié :**
J'inscris mon enfant à la Messe Perpétuelle !

**Chaque jour, pendant 40 ans,
les prénoms de tous les enfants inscrits
seront posés sur le corporal et l'autel,
afin que la Messe Perpétuelle soit
célébrée au Ciel et sur la Terre
pour leur nourriture d'Amour et de Lumière.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom(s) de votre (vos) enfant(s) non-né(s):

Votre prénom et nom :

Adresse :

Pays :

Téléphone :

Mail :

Offrande pour un enfant

- Inscription à la Messe Perpétuelle **7,00 €**
- S'il faut ajouter une messe de justification
(18 € en plus), compter pour les deux **25,00 €**

Mode de paiement

- Par **carte bancaire** sur le site :
<https://non-nes.com/>
- Par **virement bancaire** :
IBAN FR76 1348 5008 0008 0048 0849 568
Indiquer comme « motif de virement » :
le nom de l'enfant et au moins d'un des parents
et envoyer un mail d'inscription à partir de la
page contact : <https://non-nes.com/association-2/>
- Par **chèque** à l'ordre de l'association et
l'envoyer avec le bulletin d'inscription à :

**Association Messe Perpétuelle
pour les Enfants Non-Nés
14 rue Pasteur
30000 Nîmes**